L’explication de Oussoul as-Sounnah de l'imam Ahmad Par Cheikh 'Oubayd Al-Jâbiri رحمه الله

www.albassirah.com

Traduit par: Mehdi Abou ‘Abdirrahman

Leçon 1

Au Nom d'Allah, Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux,

Toutes les louanges reviennent à Allah Le Seigneur des Mondes et que Ses Eloges auprès des Anges rapprochés ainsi que Ses Salutations soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que ses suiveurs et tous ses Compagnons. Ceci étant dit :

L'imam Al-Laalakâî -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : 'Alî bnou Mohammad bni 'Abdillâhi As-Soukkarî nous a informés que 'Othmân bnou Ahmad bni As-Sammâk nous a rapporté qu'Abou Mohammad Al-Hassan bnou 'Abdil-Wahhâb (bni[1]) Abî Al-'Anbar nous a dit en lui lisant de son livre au mois de Rabî' Al-Awwal de l'an 293 de l'Hégire : Abou Ja'far Mohammad bnou Soulaymân Al-Manqirî Al-Basrî nous a dit : 'Abdous bnou Mâlik Al-'Attâr m'a rapporté disant : J'ai entendu Abou 'Abdillâh Ahmad bnou Hanbal -qu'Allah lui fasse miséricorde- dire :

''Les fondements de la Sounnah chez nous sont : s'accrocher à ce sur lequel étaient les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ et les prendre pour exemples; et de délaisser les innovations religieuses car toute innovation religieuse est un égarement. Et de délaisser les disputes et les assises avec les gens des passions, et délaisser le mirâ et le débat et les disputes dans la religion''.

L'explication de Cheikh 'Oubayd Al-Jâbirî qu'Allah lui fasse miséricorde :

Cette chaîne de transmission c'est la chaîne de transmission de cette épître qui nous est rapportée par 'Abdous bnou Mâlik Al-'Attâr. Ce 'Abdous l'a prise de chez l'imam Ahmad qu'Allah leur fasse miséricorde à tous. Cette épître est donc rapportée avec une chaîne de transmission

[1] Ajout tiré de l'exemplaire de Cheikh Al-Albânî comme cela est écrit dans sa vérification de cette épître.

jusqu'à l'imam Ahmad -qu'Allah l'agrée et lui fasse miséricorde et fasse miséricorde aux imams de l'Islam et de la guidée- par l'intermédiaire de son élève 'Abdous bnou Mâlik Al-'Attâr et cette épître est sans aucun doute possible authentique. Parmi les preuves de son authenticité, beaucoup de recueils la mentionnent; parmi eux Charh Oussoulil-i'tiqâd 'inda Ahli-Sounnati de l'imam Al-Laalakâî et aussi Tabaqâtoul-hanâbilah d'Abou Ya'lâ et toute la communauté l'a acceptée. Les pieux prédécesseurs -qu'Allah les agrée- étaient diligents dans le fait de prendre la science avec une chaîne de transmission jusqu'à l'auteur du livre ou de l'épître. Ceci fait partie de leur attachement à la précision de de ce qu'ils prennent et de ce qu'ils rapportent. Comme est belle la parole de 'Abdoullâh bnou Al-Moubârak -qu'Allah lui fasse miséricorde- qui dit : ''La chaîne de transmission fait partie de la religion et s'il n'y avait pas de chaîne de transmission, chacun aurait pu dire ce qu'il voulait''[2].
Le meilleur des exemplaires que j'ai pu connaître est l'exemplaire vérifié par l'imam et le mouhaddith de cette époque Cheikh Nâsir Ad-Dîn Al-Albânî qu'Allah lui fasse miséricorde. Je recommande aux étudiants et aux étudiantes en sciences islamiques cet exemplaire car c'est le meilleur à notre connaissance de tous ces différents exemplaires. Le fait que ce soit un imam de la Sounnah et dans le hadîth qui ait fait ce travail lui rajoute de la force et de la beauté.

L'explication de ces quelques phrases citées du texte comprend plusieurs points :

Ce point est la parole de l'imam Ahmad -qu'Allah lui fasse miséricorde- : **''Les fondements de la Sounnah sont chez nous''** :
Al-Oussoul c'est le pluriel de asl et al-asl dans son sens linguistique[3] c'est ce sur quoi autre chose se construit et se base. Dans ce sens il y la al-assâs (la base, la fondation) : asloul-jidâr (la base du mur), al-jadh'

[2] Rapporté par Mouslim dans l'introduction de son Authentique, Chapitre que la chaîne de transmission fait partie de la religion (1/15) et At-Tirmidhî dans Al-'Ilal As-Saghîr (1/359) avec l'explication d'Ibn Rajab et Ibn Abî Hâtim dans Al-Jarhou wat-ta'dîl (2/16) et Al-Hâkim dans Ma'rifatou 'ouloumil-hadîth (10) et Al-Khatîb dans Al-Kifâyah n°1229 et d'autres encore.
[3] Voir At-Ta'rifât d'Al-Jarjânî (28) et Al-Houdoudoul-anîqah (66) et Tâjoul-'arous d'Al-Zoubaydî (27/447) et Al-Ihkâmou fî oussoulil-ahkâm d'Al-Âmadî (3/192) et Irchâdoul-fouhoul d'Ach-Chawkânî (1/17).

(le tronc) est aslouch-chajarah (la base de l'arbre), al-abawân (les deux parents) : asloul-walad (l'origine, la base de l'enfant).
Al-asl dans le jargon religieux a différents sens[4], parmi eux : al-qâ'idah al-'âmmah (la règle générale) et dans ce sens leur parole : al-aslou fil-amr al-woujoubou mâ lam yasrifhou sârif (la règle générale de base au sujet de l'impératif (l'ordre) c'est l'obligation tant qu'une raison ne le fait pas fait basculer sous l'obligation (le recommandé)) et al-aslou fin-nahyi at-tahrîm mâ lam yasrifhou sârif (la règle générale de base au sujet de l'interdiction c'est l'interdit tant qu'une raison ne la fait pas basculer sous l'interdit (le détestable)); c'est-à-dire donc la règle générale dans les deux.
Le deuxième sens : ad-dalîl (la preuve). Dans ce sens la parole des gens de science et de fiqh : aslou (la preuve) as-salâti waz-zakâti la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : ''Et accomplissez la salât et acquittez-vous de la zakât''[5]. Et le hadîth : ''L'Islam est construit sur cinq (piliers) : l'attestation que nul n'est en droit d'être adoré en dehors d'Allah et que Mohammad est Son serviteur et Messager, s'acquitter des prières prescrites obligatoires, s'acquitter de l'aumône prescrite obligatoire, effectuer le pèlerinage à la Maison Sacrée et jeûner le mois de Ramadan''[6].
Ils veulent dire par cela la preuve de la prière et de la zakât. De même leur parole ''asslous-siyâm'' est la parole d'Allah (dont le sens est) : ''Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne''[7] jusqu'à la fin du verset. Ils veulent dire par cela la preuve de l'obligation du jeûne.
Donc, si vous entendez un savant du fiqh qui dit le ''asl'' dans telle ou telle affaire est un verset ou un hadîth, il veut dire par cela la preuve de ce jugement.
Le sens voulu de ''**oussoul as-Sounnah**'' : c'est ce sur lequel il est obligatoire de se baser en termes de règles dans l'adoration, la croyance et les comportements.
Ces fondements et ces règles sont tirés des textes et de la vie des pieux prédécesseurs. Si tu veux, tu peux dire qu'ils sont tirés du Livre d'Allah

[4] Voir Nihâyatou as-sawl charh minhâjal-wousssoul d'Al-Isnawî (8) et Al-Bahr Al-Mouhît fî oussoulil-fiqh d'Az-Zarkachî (1/28) et Irchâdoul-fouhoul d'Ach-Chawkânî (1/17).
[5] Al-Baqarah v.43.
[6] Rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Chapitre de la parole du Prophète ﷺ : '' L'Islam est construit sur cinq (piliers) '' et par Mouslim dans son Authentique, Livre de la foi, Chapitre de la mise en évidence des cinq piliers de l'Islam et ses soutènements sublimes.
[7] Al-Baqarah v.183.

et de la Sounnah selon la compréhension des pieux prédécesseurs. Ce qui est entendu par pieux prédécesseurs : tous ceux qui dans le passé ont succédés au Messager d'Allah ﷺ, ses Compagnons et les imams des tâbi'oun et ceux qui sont venus après eux comme les quatre imams et Al-Awzâ'î, les deux Hammâd, les deux Soufiane, les deux Râzî (Abou Hâtim et Abou Zour'ah) et Abou 'Oubayd Al-Qâsim bnou Salâm et Chou'bah bnoul-Hajjâj et Al-Layth bnou Sa'd et Al-Mou'âfâ bnou 'Imrân le savant de Mossoul et ceux qui sont sur leur voie, qui sont sur la voie du Coran et de la Sounnah.
Ces fondements, l'auteur -qu'Allah lui fasse miséricorde- a commencé par les indiquer de manière générale puis les mentionner ensuite de manière détaillée.

Fin de la leçon 1